

Panne suite a un controle technique

Par soquet, le 15/07/2008 à 19:23

suite a un controle technique sur mon vehicule, lequel ne demandait pas de contre visite, j' ai eu tres rapidement une defaillance au freinage.resultat, je dois faire changer le kit de freinage a l' arriere gauche dont la garniture s' est decollee. cout: 200 euros.quel recours puis avoir ?